



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PEUT-ON RENDRE OU ÉCHANGER DES ARTICLES ACHETÉS AUX 3R ?

Les articles ne sont ni repris, ni échangés.

Le mobilier, en particulier, est vendu **en l'état**. Les défauts sont considérés connus et acceptés par l'acheteur.

L'acheteur a vérifié que les **dimensions** des couloirs, des passages de porte et des hauteurs de plafond à son domicile permettent le passage du mobilier acheté.

Echange d'un appareil électrique **UNIQUEMENT DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :**

Si l'appareil ne peut pas être utilisé

Les 3R ont avec les appareils électriques **une obligation d'USAGE**, pas une obligation de résultat. Qu'est-ce que ça veut dire ?

-Un appareil électrique **pourra être échangé** uniquement s'il ne peut pas être utilisé.

Par exemple, un aspirateur peut être échangé si, branché dans la prise et utilisé de manière adéquate, il ne démarre pas.

-Un appareil électrique **ne pourra pas être échangé** si, en l'utilisant, il ne produit pas exactement le résultat attendu.

Par exemple :

-un percolateur ne pourra pas être échangé « parce que le café ne coule pas assez vite » ;

-un grille-pain ne pourra pas être échangé « parce qu'il ne grille pas le pain assez fort ».

L'utilisation de l'appareil sera vérifiée par le responsable de rayon.

Sur présentation du ticket de caisse et de l'appareil muni de son étiquette

Dans les 8 jours calendrier après l'achat.

ATTENTION :

– Toute pièce manquante avant l'achat sera mentionnée sur l'étiquette. Une pièce manquante ne peut donc constituer un motif d'échange. Nous vous invitons à vérifier que l'appareil est complet avant votre passage à la caisse.

– Aucun REMBOURSEMENT EN ESPECES ne sera effectué. Si l'échange n'est pas possible immédiatement, nous vous remettons un bon d'achat valable 3 mois.

QUE COMPREND LE PRIX DE LA LIVRAISON DE MOBILIER PAR L'ÉQUIPE DES 3R ?

Le prix de la livraison comprend la livraison au rez-de-chaussée uniquement.

Pas d'acheminement vers un autre étage.

Pas de montage du mobilier livré.

EST-IL POSSIBLE DE RÉSERVER DU MOBILIER AUX 3R ?

Une pièce de mobilier peut être réservée sans acompte jusqu'au jour ouvrable suivant, à 12h (midi). **Sans confirmation de l'achat par un paiement, il est remis en vente.**

Une pièce de mobilier peut être réservée pendant 8 jours calendrier avec acompte de 30% minimum. Dans ce cas, le solde est à régler au plus tard 8 jours après la date de facture. L'enlèvement ou la livraison est à prévoir dans les mêmes délais (8 jours calendrier). **Si le paiement du solde n'est pas effectué dans les délais, ou si l'enlèvement de la pièce n'est pas réalisé dans les délais, celle-ci est remise en vente, et l'acompte n'est rendu au client dans aucun cas. Le paiement intégral d'une pièce de mobilier, sans enlèvement de celle-ci endéans les 8 jours, aura les mêmes suites.**

Une pièce postée sur internet (Facebook et 2^{ème} main) peut être réservée par téléphone, jusqu'au jour ouvrable suivant, à 12h (midi).

DEVIS AUX PERSONNES ALLOCATAIRES DE CPAS

Le devis est établi pour donner au C.P.A.S. une estimation du prix total pour la demande. Une fois le devis approuvé, les pièces sont choisies en fonction de la demande de départ et des disponibilités en magasin au moment de l'achat.